



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 20 MARS 2018

4

OBJET : Exercice 2018 - Affectation des résultats du compte administratif 2017

DELIBERATION APPROUVEE PAR	Voix pour Abstention(s)	Voix contre Non-participation au vote	<u>À l'unanimité</u>
-------------------------------	----------------------------	--	----------------------

L'an deux mille dix-huit, le vingt mars à dix-huit heures trente, le Comité Syndical, dûment convoqué par son Président le treize mars 2018, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Karl OLIVE, Président.

13 TITULAIRES PRESENTS : M. UDRON d'Aigremont, M. MAZAGOL et M. AUDEBERT d'Andrésy, M. ALZINA de Chambourcy, M. BRENOT de Chanteloup les Vignes, Mme KAUFFMANN et M. DEWASMES de Médan, M. LE BLOAS d'Orgeval, M. OLIVE et M. MONNIER de Poissy, Mme DEBAISIEUX-DENE et M. BOUTOILLE de Triel sur Seine, M. DEGAND de Villennes sur Seine.

5 TITULAIRES EXCUSES : M. SANTINI de CU GPS&O, M. BERTAUX de Carrières sous Poissy, M. FERRU de Chambourcy, M. GOURVENEC de Chanteloup les Vignes, M. PONS de Villennes sur Seine.

4 TITULAIRES ABSENTS : M. JULIEN d'Aigremont, M. WOTIN et M. COQUELET de Maurecourt, M. DUPON d'Orgeval.

SECRETAIRE : M. BRENOT.

Les membres présents forment la majorité des membres du Comité Syndical en exercice, lesquels sont au nombre de 22.

- :- :-

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire M49,

Vu la délibération 4 du Comité syndical du 11 avril 2017 approuvant le budget pour l'exercice 2017,

Vu la délibération 1 du Comité syndical du 14 novembre 2017 approuvant la décision modificative 1 du budget pour l'exercice 2017,

Vu la délibération 2 du Comité syndical du 20 mars 2018 approuvant le compte de gestion pour l'exercice 2017,

Vu la délibération 3 du Comité syndical du 20 mars 2018 approuvant le compte administratif pour l'exercice 2017,

Considérant qu'il y a lieu d'affecter les résultats de l'exercice 2017 au budget de l'exercice 2018,

LE COMITE,

Vu l'avis du Bureau réuni le 20 mars 2018,

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'affecter les résultats des différentes sections comme suit au budget de l'exercice 2018 :

Résultat de la section d'investissement : + 5 319 491,71 €

- report à nouveau au compte recette 001 de la section d'investissement.

Résultat de la section d'exploitation : + 1 580 808,39 €

- affectation au compte réserves recette 1068 de la section d'investissement : **+ 1 580 808,39 €**
- report à nouveau au compte recette 002 de la section d'exploitation : **0,00 €**

Article 2 :

De donner pouvoirs à Monsieur le Président pour exécuter la présente délibération.

Le Président,
Maire de Poissy,
Vice-président de la Communauté urbaine
Grand Paris Seine & Oise,
Vice-président du Conseil départemental des Yvelines,



Karl OLIVE